



Cybersécurité en France, un portail national pour les victimes vient d'être lancé

vendredi 20 octobre 2017, par [lpe](#)

Le 17 octobre 2017, le GIP ACYMA a ouvert sur l'ensemble de la France l'accès au portail www.cybermalveillance.gouv.fr

Ce portail se veut un point de contact unique entre les victimes et les entreprises pouvant les aider.

Différentes catégories de prestataires existent :

- Prestataire à destination des entreprises
- Prestataire à destination des administrations
- Prestataire à destination des particuliers

Aujourd'hui lorsque vous êtes une cybervictime, la procédure n'est pas claire, vous ne savez pas si vous devez aller à la gendarmerie, la police, voir un avocat... ACYMA se veut de simplifier les démarches.

Les buts sont :

- pouvoir donner des points de contacts validés par les autorités aux victimes
- simplifier éventuellement la démarche
- décharger les autorités de police et de gendarmerie qui ont d'autres tâches plus prioritaires
- permettre la remontée des informations à destination des autorités (ANSSI...).

Le processus ne se veut pas un remplacement de la procédure judiciaire, mais les contacts avec les prestataires référencés permet de mieux s'y retrouver, voire de pouvoir résoudre votre problème (dans le cadre d'une prestation de service)

AppSecFR(r) est membre dans la liste des partenaires à destination des entreprises et administrations.

Notre périmètre d'intervention est :

- Investigation judiciaire ou et privée
- Analyse des défaillances et plans de remédiation
- Assistance à la constitution des preuves légales
- Audit de sécurité organisationnel et technique
- Sécurisation des sites Web.

Informations :

sales@appsec.fr

45 Rue Saint André 79000 Niort - FRANCE

Tel : +33 970 445 911

GSM : + 33(0) 67 05 911 44